

## Rapport moral du coordinateur FFMC46 Année 2024

### Assemblée générale du 09/02/2024 à Cahors

Bonjour et bienvenue à tous,

Comme chaque début d'année, il est temps de faire le bilan de l'année précédente.

L'année 2024 a été en mitigée.

- D'abord les mauvaises nouvelles au niveau national avec la mise en œuvre effective du contrôle technique des catégories L + l'extension des ZFE. Ces sujets seront développés plus en détail en suivant.
- Ensuite les bonnes nouvelles au niveau départemental avec une augmentation sensible des adhérents accompagnée d'une participation active de ces derniers dans différentes actions.

Ces actions qui sont précisées dans le rapport du secrétaire, nous permettent d'avoir une meilleure visibilité vis-à-vis des acteurs de la moto et des administrations. De plus, elles créent un lien fort entre les participants avec des échanges d'informations beaucoup plus vivants.

L'année 2024 a été, pour nous, le plongeon dans le grand bain de la sensibilisation à la sécurité routière dans les collèges lotois, au titre de l'**Éducation Routière de la Jeunesse**. Depuis mai 2010, ces interventions sont possibles grâce à un agrément ministériel renouvelable tous les cinq ans. Le pari était un peu osé avec des animateurs fraîchement formés et des responsables de collèges complètement ignorants de notre existence et de nos capacités.

Grâce à démarchage intensif nous avons pu convaincre 14 collèges sur 24 de nous faire confiance. Passé le premier moment de surprise à la lecture de nos gilets ciblés Fédération Française des **Motards en Colère**, le ressenti exprimé tant par les enseignants que par les élèves est très positif (1086 élèves concernés sur l'année calendaire).

Nous avons bénéficié de l'aide de la préfecture via des subventions au titre du **Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière** qui nous ont permis d'investir dans du matériel informatique, dans l'achat de 1000 livrets **Rouler N'est Pas Jouer** (crées et édités par la fédé) à destination des collégiens et de défrayer les intervenants. Fort de ce succès, nous espérons augmenter fortement nos interventions dans les collèges "prospects" en 2025.

Nous avons actuellement trois animateurs agréés mais nous sommes demandeurs de candidats intéressés par ces sessions. La formation initiale est dispensée au niveau fédéral sur deux week-ends non consécutifs à Montreuil en région parisienne. N'hésitez pas à vous rapprocher de Jean-Louis, Noël ou Thierry pour de plus amples informations.

Dans le même registre, nous n'avons animé qu'une seule intervention le 22/03 dans le contexte de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse**. Nous ne pouvons pas dire si cela vient d'une baisse de la "délinquance" locale ou d'une diminution des alternatives à la peine prononcées par les juges.

Comme chaque année, la signature de la convention annuelle avec les responsables avec l'**Unité Éducative en Milieu Ouvert** permettra d'y voir plus clair.

La protection et la sécurité des motards lotois étant au cœur de nos préoccupations, nous continuons de proposer notre fameux rallye "reprise de guidon" après la trêve hivernale. La 18<sup>e</sup> édition de la "Printanière" ainsi que trois sessions portant sur la "sécurité du roulage en groupe" ont permis de diffuser un certain nombre d'informations portant sur les bons comportements routiers. Nous y abordons aussi les notions de "trajectoire de sécurité".

Nous avons aussi participé activement à la "journée sécurité" organisée par les gendarmes du Lot avec la mise en place d'équipes mixtes pour encadrer les "stagiaires". Nous avions aussi un stand dans le parc des expositions de Cahors pour exposer nos actions aux nombreux visiteurs. Fort du succès de cette journée, les gendarmes nous ont déjà reconduit pour l'année prochaine.

Grâce à notre reconnaissance dans le domaine de la sécurité routière, nous avons été régulièrement sollicités pour l'encadrement d'événements sportifs ou culturels (Triathlon de St Cirq Lapopie, la Vélotoise de Figeac). Concernant le désaccord sur l'encadrement des "meules bleues", vous avez reçu en temps réel les explications de notre désistement.

Nous commençons à être connus et reconnus par le milieu associatif local et les demandes sont maintenant reconduites d'année en année.

Vous retrouverez dans l'agenda que nous vous avons communiqué en fin d'année le calendrier prévu pour 2025. Pour suivre notre actualité au quotidien, vous pouvez consulter notre site [FFMC46.fr](http://FFMC46.fr). Ce site lancé en début d'année grâce aux compétences de Noël Camal est un outil essentiel de notre communication tant interne qu'externe. Noël le tient à jour en temps réel donc n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Indépendamment du logo officiel de l'antenne, nous avons décidé de créer un logo plus représentatif du département. Il sera décliné prochainement sur divers objets dont vous pourrez bénéficier. Merci à Luc Stern-Floirac pour son aide technique, sa créativité et sa patience.



Si nous pouvons vous féliciter du renforcement de l'antenne du 46, certains sujets continuent d'alimenter notre colère.

#### Contrôle Technique des 2RM en France.

Cette année, les premiers contrôles techniques pour les catégoriels L ont démarré le 15 avril et se sont poursuivis jusqu'en décembre pour les véhicules immatriculés avant 2017. La fédération nationale relayée par ces antennes départementales a mené plusieurs actions demandant l'annulation du décret d'application. D'ailleurs, nous avons toujours une demande de référé en suspension en cours mais qui ne sera pas étudié avant encore quelques semaines.

La FFMC nationale a lancé un appel au boycott des centres de contrôle technique qui se sont positionnés sur le CT des catégories L. Même s'il est difficile d'en mesurer l'impact pour notre département, les chiffres nationaux publiés en fin d'année par les enseignes elles-mêmes montrent son efficacité. Seul 20 % des véhicules visés se sont présentés avant la date d'échéance. De plus, le taux de contre-visite est

particulièrement faible pour les motos >125 cm<sup>3</sup> (< 9%) et Motovision a dévoilé le tiercé gagnant des motifs de contre-visite

1. Pollution atmosphérique
2. Pneus (pression, témoin d'usure, dimensions, indices charges et vitesse)
3. Non-conformité de la plaque d'immatriculation.

En résumé, quasiment rien qui pourrait influencer directement la mortalité des motards. C'est pourtant la base de la directive européenne 2014/45 à l'origine du CT. Rappelons que plusieurs études montrent que 0,5% seulement des accidents de motos sont liés à l'état du véhicule.

La FMC 46 a participé au "Tour de France des vaches à lait" en servant de relais entre la FMC 32 et la FFMC 19 et à diverses manifestations en renfort des antennes voisines.

Le combat n'est pas terminé d'autant plus que les contrôles devraient se renforcer en 2025 (puissance, freinage, niveau sonore). La trêve hivernale met en suspens nos actions mais la revendication devrait redémarrer de plus belle au printemps.

Concernant les **Zones à Faibles Émissions (ZFE)**, la situation continue d'évoluer régulièrement avec à la fois le recul de certaines agglomérations concernant leur mise en place, une prise de conscience plus aiguë des utilisateurs qui comprennent enfin l'implication de telles mesures et le rétropédalage des ministères concernés. Les disparités d'application sont de plus en plus nombreuses donc affaire à suivre.

L'expérimentation de la **Circulation Inter-Files** a bien été mise en place dans un certain nombre de municipalités avec une fin annoncée en juillet 2024 mais qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre..

Grâce à la forte implication de Stéphanie, nous avons participé à deux émissions diffusées par CFM Radio de Cahors avec laquelle nous avons un contrat de partenariat.

- La première portait sur l'historique de la FFMC et de la FMC 46,
- La deuxième portait sur..... le contrôle technique des catégoriels L.

Les deux émissions ont été bien accueillies par le public et nous devrions pouvoir animer une émission/ par mois en 2025. Merci à Stéphanie pour nous avoir fait sortir de notre "zone de confort".

Nous espérons bien continuer notre progression tant en termes d'adhérents qu'en termes de présence sur le terrain et pour cela, votre implication nous est précieuse.

En 2024 nous avons battu, grâce à vous, notre record d'adhésion (95 dont 4 membres de droit) donc juste en dessous de la barre des 100 que nous espérons bien franchir l'année prochaine.

En vous remerciant, nous comptons sur vous pour faire connaître la FFMC 46 parmi vos amis ou famille à fin d'atteindre ensemble cet objectif.

Par ailleurs, les bonnes volontés susceptibles de nous rejoindre au sein du bureau sont les bienvenues.

Quelques mots sur le mouvement fédéral.....:

#### **La FFMC régionale :**

Les deux **Conseils De Région** se sont tenus :

- Le premier à Condom (32) les 23 et 24/03
- Le deuxième à Cadouin (24) les 12 et 13/10.

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MOTARDS DU LOT/ FFMC46**

Chez Valentré Conseils, 463 av du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie 46000 Cahors

Tél : 06 12 03 96 84 – 06 52 50 38 49

Site : <https://ffmc46.fr> <https://www.facebook.com/FFMC46> Mail : [ffmc46@ffmc.fr](mailto:ffmc46@ffmc.fr)

Pour ses deux conseils de région nous avions trois représentants de la FMC 46. Dans ces conseils sont discutées les directives nationales ou des sujets plus spécifiques aux régions. La bonne ambiance et de rigueur et cela nous permet dans un environnement serein d'échanger entre nous sur des thématiques communes ou particulières. La région sud-ouest compte 12 départements.

### **La FFMC nationale :**

Pour des questions logistiques et d'organisation personnelle, cette année la FFMC 46 n'a pas pu participer du 18 au 20/05 aux Assises à Ronce-les bains (17). Pendant les trois jours des Assises, les grandes orientations de la FFMC nationale sont discutées et votées en sessions plénières.

Idem pour les Journées Techniques de l'Information qui se sont tenus les 16 et 17/11 à Vogué (07).

Positionnées sur un WE, ces journées proposaient cette année des ateliers média- training, ERJ et stratégie Moto Mag.

### **Moto Magazine :**

La situation de Motomag se stabilise d'année et année mais le risque est toujours présent. Il faut absolument les soutenir en renouvelant nos abonnements et en conseillant cet excellent magazine autour de nous, avant tout pour ses qualités intrinsèques (au premier rang desquelles l'indépendance) mais aussi pour son rôle de relai de communication de la FFMC.

Pour augmenter et pérenniser ses abonnés le journal offre régulièrement des promotions qui sont relayées sur notre page Facebook.

### **Les chiffres de la fédé :**

Les finances sont stables et le résultat prévisionnel 2024 s'annonce positif et au-dessus des prévisions.

La légère augmentation du nombre d'adhérents qui passe de 8500 en 2023 à 8984 en 2024 est rassurante mais n'est toujours pas en adéquation avec les 4 millions d'usagers de 2RM en France.

Le nombre des membres de droit associés à l'**Assurance Mutuelle Des Motards** augmente aussi légèrement (env.1700).

Par ailleurs, nous avons toujours du mal à faire venir les moins de 40 ans qui ne représente que 7% du total. Les 24% de nouvelles adhésions restent un signe positif à rapprocher des presque 60% qui ont de 3 à 20 ans d'adhésion.

Les actions locales de la FFMC46 seront détaillées dans le rapport moral présenté par Luc Cretin-Maitenaz (secrétaire).

Le bilan financier sera présenté par Noël Camal (trésorier).

Le bureau de la FFMC46 vous souhaite de continuer longtemps et dans les meilleures conditions possibles la pratique de notre passion commune, la moto.

Jean Louis DAILLON, coordinateur FFMC46

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MOTARDS DU LOT/ FFMC46**

Chez Valentré Conseils, 463 av du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie 46000 Cahors

Tél : 06 12 03 96 84 – 06 52 50 38 49

Site : <https://ffmc46.fr> <https://www.facebook.com/FFMC46> Mail : [ffmc46@ffmc.fr](mailto:ffmc46@ffmc.fr)